

Compte-rendu conseil municipal du mardi 16 février 2016

Tous les conseillers sont présents.

Salle des associations

Le conseil envisage réaliser des travaux dans cette salle en vue de la rendre accessible à tout public. Suppression du parquet, Isolation, installation d'un WC handicapé, changement de mobilier.

Indemnité du Maire

Par obligation et conformément à la Loi, Mr le Maire recevra à compter du 1^{er} janvier 2016 l'indemnité maximum correspondant à une commune de – de 500 hab soit 646.25 € brut par mois. (Les élus cotisent à minima à une retraite complémentaire et à la CSG RDS)

Convention avec l'association « Passerelles vers l'emploi »

Accord pour verser 235 € par an à cette association qui accueille les chiens et chats égarés sur le territoire communal.

Site internet

Accord pour le devis de 2 600 € HT présenté par l'entreprise Idéo Graphic de Bréville sur Mer pour la réalisation d'un site internet au niveau de la commune.

Vous y trouverez des informations sur les entreprises, les associations communales avec leurs activités et des informations pratiques (Ramassage des ordures ménagères, Horaire de Mairie, Documents à présenter pour l'établissement d'une carte d'identité...)

Travaux

_ Au niveau de la place à côté du café, les entreprises retenues attendent la réalisation du changement de la canalisation d'eau potable pour finir leurs travaux, ceci afin d'éviter de faire des tranchées sur un sol nouvellement revêtu.

_ Pour les deux logements dans l'ancienne classe route de Cuves, les entreprises vont être consultées dans les jours à venir pour établir leur devis.

Financement de ces travaux : DETR pour le kiosque ; Contrat de territoire et fonds d'investissement des collectivités (demande en cours) pour les 2 logements et pour compléter les fonds propres communaux.

Informations regroupements

_ Au niveau des communes : Proposition d'une réunion animée par le président de l'intercom de Villedieu pour un regroupement de toutes les communes de l'ex canton de St Pois.

Mr le Maire n'a pas participé ; Il faut d'abord connaître le périmètre des communautés de commune qui sera connu fin mars 2016.

Les maires de l'ex –canton de St Pois ayant déjà travaillé sur ce thème dans le courant de l'année 2015, la municipalité s'étonne que le Président de communauté de Villedieu Intercom soit à l'initiative de cette réunion et pense être suffisamment autonome pour prendre des décisions.

_ Au niveau des regroupements : La CDC du val de Sée va aller à Avranches- Le Mont St Michel

avec ST Hilaire , ST James . Villedieu Intercom et Mortain ont déposé un amendement pour ne pas intégrer ce grand ensemble.

Résultat fin mars lors de la prochaine Commission Départementale de coopération Intercommunale.

Informations diverses

_ Le recensement de la population est clos, l'agent recenseur vous remercie de votre bon accueil.

_ Le conseil municipal a validé un nouveau tarif de location pour la location de la salle 50 € pour une 1 /2 journée.